



[www.cc-pays-riolais.fr](http://www.cc-pays-riolais.fr)

» N° SPÉCIAL TRAVAUX

# Le #35 POINT 3com

LE MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS RIOLAIS

Décembre 2022

Le point  
sur les  
travaux  
réalisés  
en 2022



# » ÉDITO



## Prévoir et agir

Le rôle des élus est de **regarder loin et de préparer l'avenir**. C'est le sens de la politique de travaux que nous avons initiée depuis un peu plus de deux ans. Si la première de nos priorités était de **redresser les finances de la communauté des communes**, nous avons également souhaité engager des chantiers structurants pour garantir **une qualité de service public** de proximité. Il ne s'agit pas de dépenser sans compter mais de **cibler des investissements efficaces** pour le Pays Riolais. Nous avons notamment **réhabilité des infrastructures vieillissantes** comme la **piscine** et la **crèche de Rioz** pour les rendre plus conformes à vos besoins et aux exigences environnementales. Pour améliorer la gestion de nos réseaux d'eau et d'assainissement, nous avons fait le choix des nouvelles technologies à travers le déploiement de la **télégestion**. Enfin, pour nos enfants, nous sommes en pleine extension du **périscolaire de Boulton**. Notre volonté est de **moderniser et d'adapter nos bâtiments** aux nouvelles réalités et à vos usages. Cette politique de travaux s'inscrit plus

largement dans une **véritable stratégie territoriale d'équipements** que nous travaillons conjointement avec les services de l'État et ceux du département de la Haute-Saône. Après une phase de concertation au plus près du terrain et de définition des besoins du Pays Riolais, nous venons de signer deux documents structurants, le **contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** avec l'État et le **plan d'actions concertées territorial (PACT2)** avec le Conseil départemental, qui nous engagent dans la durée avec des ambitions claires : poursuivre un développement soutenable et respectueux de l'environnement de notre territoire et offrir des services à la population de qualité.

Au nom de l'ensemble de mes collègues élus communautaires, je tiens à vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année à vous et à l'ensemble de ceux qui vous sont chers.

**Nadine Wantz,**  
Maire de Rioz,  
Présidente de la Ccpr

« Un développement soutenable et respectueux de l'environnement de notre territoire et offrir des services à la population de qualité. »

## SOMMAIRE

**3** EXTENSION DU SITE PÉRISCOLAIRE À BOULT

**4** TRAVAUX DE RÉHABILITATION

**7** LA TÉLÉGESTION

**8** CONTRACTUALISATION

Directeur de la publication : Nadine Wantz Comité de rédaction : Guillaume Germain, Séverine Jobard Maquette : Agence Cactus  
Crédits photos : Communauté de communes du Pays Riolais, Torop Net

Réseaux sociaux  
Restons connectés



@communautedecommunesdupaysriolais  
Communauté



@ccpr70



# Extension du site périscolaire à Boult

Ce chantier, attendu depuis plusieurs années par les parents d'élèves et les agents de la collectivité du pôle éducatif de Boult, a commencé en janvier 2022. Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants sur les temps de périscolaire du matin et du soir ainsi que lors du temps de la pause méridienne notamment pour la restauration scolaire.

Mise en service premier semestre 2023.



Travaux d'extension du site périscolaire

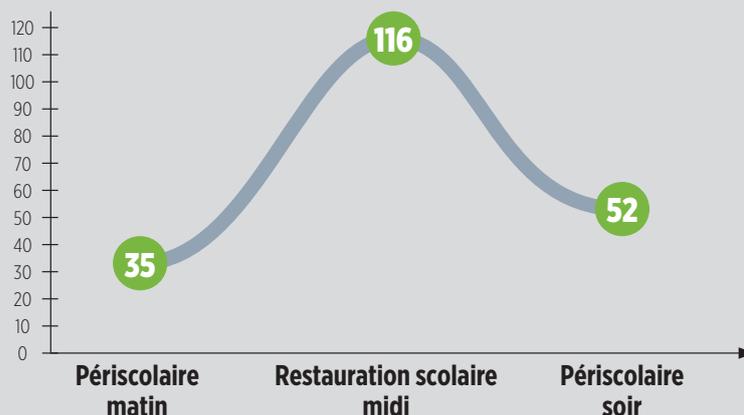
## + Les plus

1 salle dédiée aux activités périscolaires

La possibilité de diminuer le nombre de service de restauration

## Fréquentation

moenne des enfants fréquentant le site périscolaire à Boult du 1<sup>er</sup> septembre au 22 novembre 2022



**Montant des travaux : 992 467 €TTC**

**Montant des subventions :**

État : 248 117 €

Région Bourgogne Franche-Comté : 125 000 €

Département (PACT2) : 206 764 €

Autofinancement CCPR : 247 175 €

FCTVA : 165 412 €



# Travaux pour l'amélioration du confort thermique estival

Face au changement climatique et afin d'en atténuer les conséquences, les élus souhaitent améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments accueillant les enfants. En 2022, dans la mesure où les températures des bâtiments ne sont pas supportables par les enfants lors des fortes chaleurs, des aménagements ont été réalisés en climatisant les deux crèches communautaires à Rioz et à Voray-sur-l'Ognon. En complément des stores solaires ont posés à l'école de Rioz et à la crèche de Rioz. Des réflexions sont également en cours sur la végétalisation de cours d'école. La crèche d'Etuz est équipée de la climatisation depuis sa construction.

## Climatisations des crèches

### Crèche Les Petits Pas à Rioz

**26 364 € TTC**

Subvention CAF 14 962 €  
Autofinancement CCPR 11 402 €

### Crèche Les Lutins à Voray sur l'Ognon

**18 730 € TTC**

Subvention CAF 6 243 €  
Autofinancement CCPR 12 487 €

## Pour les stores solaires

### Crèche Les Petits Pas à Rioz

**20 256 € TTC**

### L'école de Rioz

**53 196 € TTC**



Stores solaires - Crèche de Rioz

# Réhabilitation du gymnase à Rioz



Mise en service 1<sup>er</sup> sept 2022.  
Fin complète des travaux : Février 2023

**Montant des travaux : 396 000 € TTC**

## Montant des subventions :

État : 132 000 €

Département de la Haute-Saône : 113 038 €

Autofinancement CCPR : 84 963 €

Cette rénovation attendue depuis de nombreuses années par les professeurs de sports du collège, de la MFR et les associations sportives est une des premières réalisations de ce mandat. Les objectifs sont d'améliorer les conditions de pratiques sportives et de faciliter l'accueil des clubs internes et externes à la CCPR.

## Travaux réalisés :

- Réfection du sol sportif (chape plus revêtement)
- Peinture grande salle, gradins, vestiaires, sanitaires, local rangement
- Rénovation des vestiaires et douches (plomberie, carrelage, mobilier)
- Changement du mobilier sportif (buts, panneaux)
- Changement de menuiseries intérieures et extérieures
- Extension du mur d'escalade

# Réhabilitation de la piscine à Rioz



Construite en 2001 par la commune de Rioz, la gestion et l'entretien de l'équipement est reprise par la Communauté de Communes en 2006. La piscine dispose d'un grand bassin, d'une pataugeoire et d'un toboggan aquatique. La capacité d'accueil est de 445 personnes. Cet équipement n'a pas fonctionné en 2020 du fait de la Covid et en 2021 en raison de problèmes techniques. Elle a rouvert au public en juin 2022 à la suite de travaux de réhabilitation.

## Travaux effectués :

- Suppression du filtre à diatomée, moins de rejet colmatant au cours d'eau
- Reprise de la clôture et de l'accès pompiers
- Sécurisation des abords
- Rénovation complète des plages
- Reprise des canalisations de récupération des eaux de débordement
- Rénovation du toboggan
- Acquisition de jeux d'eau



Cet équipement est mis à disposition des élèves du collège Jules Jeanneney, de la Maison Familiale et Rurale de Rioz et de l'école primaire de Rioz.

23 classes en ont bénéficié EN 2022.

**8 223**  
entrées en 2022

**80%** du public est extérieur à la Ccpr

**Montant des travaux : 388 358 €TTC**

## Montant des subventions :

État : 155 343 €

Département de la Haute-Saône : 116 507 €

Autofinancement CCPR : 52 802 €

FCTVA : 63 706 €



# Réhabilitation de la crèche à Rioz

La crèche Les Petits Pas à Rioz, construite en 2002, a fait l'objet d'un sinistre à la suite d'une fuite d'eau. Les élus ont souhaité réhabiliter l'infrastructure et réaliser des travaux supplémentaires pour le bien-être des enfants et des agents.



Atelier motricité - printemps 2022

## Travaux effectués :

- Travaux de plomberie pour réparer la fuite
- Réfection de l'ensemble des sols,
- Changement de l'ensemble des bas de cloisons
- Ensemble des peintures intérieures
- Réaménagement des espaces : linge, biberonnerie, cuisine pour une meilleure ergonomie, vestiaires agents
- Changement de l'éclairage LED

**Montant des travaux : 162 530 €TTC**

**Prise en charge par l'assureur : 133 014 €**

Autofinancement CCPR : 29 516 €



## Amélioration des conditions de travail

Dans le cadre des travaux, les élus communautaires ont souhaité une réorganisation des espaces pour une plus grande ergonomie et un meilleur accueil des enfants :

- nouvelle buanderie
- réaménagement des dortoirs
- modifications des plans de linge et de la cuisine
- aménagement d'un vestiaire pour les agents

La cuisine a également été dotée de matériels professionnels (lave-vaisselle, four) et la buanderie d'un lave-linge professionnel.



# Télégestion

La collectivité cherche sans cesse à améliorer le service pour la distribution en eau potable et le service pour l'assainissement.

La qualité de l'eau potable est une des préoccupations premières de la collectivité, elle assure aujourd'hui en régie pour le compte de 29 communes, la production et la distribution de l'eau potable, elle exploite également le service d'assainissement en régie sur l'ensemble de son territoire.

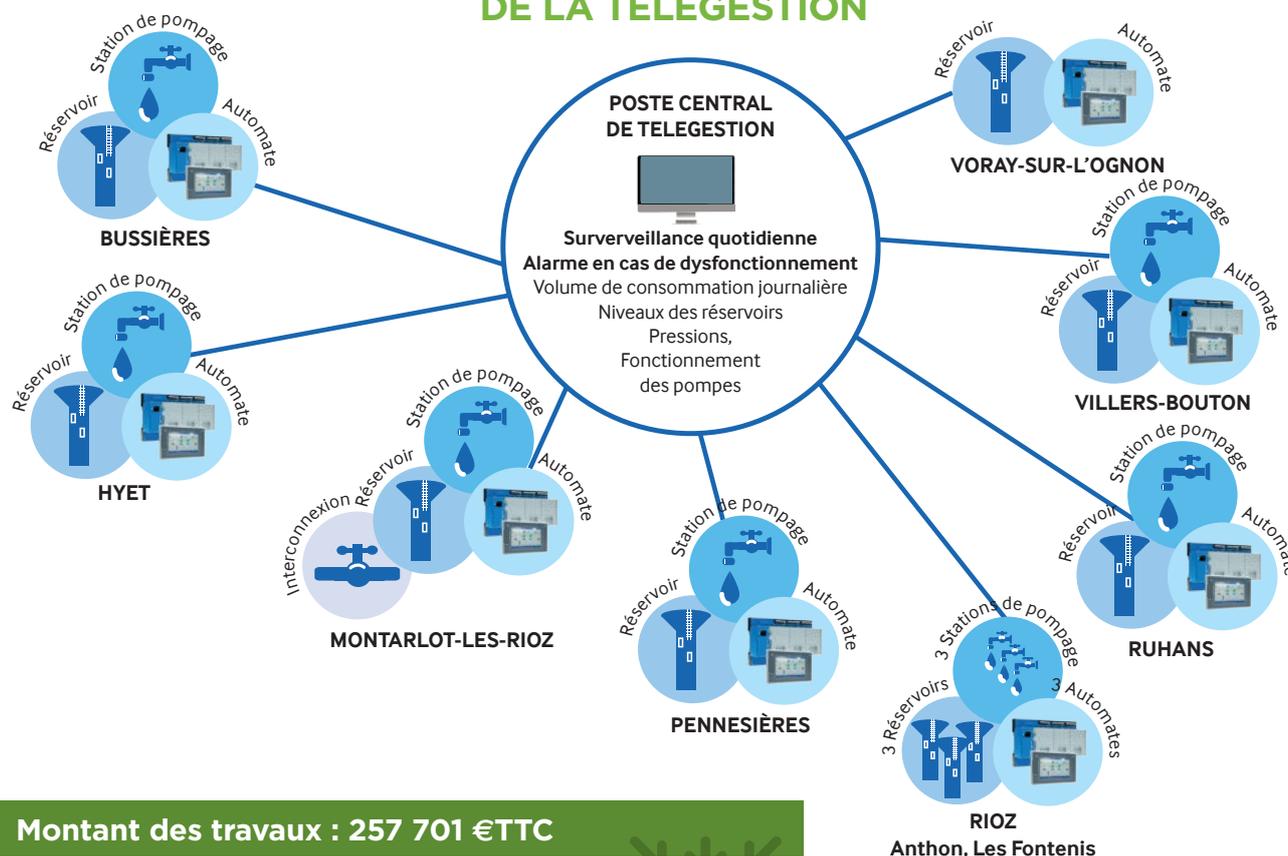
Afin d'optimiser au mieux ses services, les élus ont décidé d'équiper les différents ouvrages d'automates de gestion dans le cadre d'un PPI sur plusieurs années.

Les indicateurs de consommation seront suivis en instantané et faciliteront les interventions des agents d'exploitation afin d'optimiser les rendements de réseaux.

## LES OBJECTIFS :

- Être informé dès qu'un dysfonctionnement apparaît,
- Intervention rapide pour pallier à un éventuel manque d'eau.
- Limiter le temps du manque d'eau auprès des abonnés
- Faciliter les interventions des agents d'exploitation
- Optimiser les rendements de réseaux.

## FONCTIONNEMENT DE LA TÉLÉGESTION



**Montant des travaux : 257 701 €TTC**

**Montant des subventions :**

Département de la Haute-Saône : 25 128 €

Agence de l'eau : 80 319 €

Autofinancement CCPR : 109 304 €

TVA : 42 950 €

**La mise en place de la télégestion se déroulera en plusieurs phases :**

8 communes concernées en 2022

Prochaine tranche début 2024

# Contractualisation

**Les élus souhaitent poursuivre la politique de travaux, en réhabilitant les bâtiments existants et en construisant de nouveaux équipements pour les habitants et le Pays Riolais sur le long terme. La contractualisation est un levier indispensable pour l'obtention de subventions.**

**Avec l'État :** L'État propose depuis 2021 aux collectivités une nouvelle méthode de contractualisation avec les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Suite à l'autorisation du conseil communautaire votée en novembre 2021, la Présidente a signé la convention financière entre la Ccpr et l'État pour un montant total de subvention à hauteur de 531 371 €.

Signature de la convention financière avec Michel Robquin, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Saône  
15 novembre 2022



**Avec le Département de la Haute-Saône :** Le Conseil départemental, a décidé de reconduire une quatrième génération de contrats, faisant suite au précédent contrat PACT. En novembre 2020, la Ccpr s'est engagée pour une nouvelle contractualisation avec le Département. Le contrat PACT est conclu pour une durée de 6 ans.

Le plan d'action du PACT2 est le fruit des réflexions menées au sein des instances de la collectivité, lors des 5 réunions de secteurs menées au printemps 2021 avec les élus municipaux et des échanges avec les services du Département. Il a été approuvé lors du conseil communautaire de juin 2022 et le contrat signé le 18 novembre 2022.

Le projet de réhabilitation du bassin nautique de canoë-kayak à Voray-sur-l'Ognon est inscrit dans le contrat PACT II.

La présente contractualisation porte sur un volume de 6,7 millions d'euros d'investissements dont 1,8 millions d'euros apportés par le département dans le cadre du Pact2 et de financements sectoriels hors du Pact2.

Soutien financier de l'État dans le cadre du CRTE pour 2023 : 531 371 €  
Soutien financier du Département dans le cadre du contrat PACT (2020-2025) : 1 270 000 €

